



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
31 JANVIER 2012**

**RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES SUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE
INVESTISSONS DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE !**

La Cour des comptes a publié ce mardi 31 janvier un rapport sur le prix de l'énergie nucléaire en France. Le rapport prévoit notamment un doublement des frais annuels d'entretien du parc jusqu'en 2025, et pointe les incertitudes pesant sur certaines charges futures, en particulier liées au démontage des centrales et à la gestion des déchets.

Le mythe de l'énergie nucléaire bon marché connaît donc ses dernières heures. Et ce que le rapport de la Cour des comptes nous apprend en priorité, c'est que **la France va devoir investir dans l'énergie, quelle que soit la politique énergétique adoptée.**

Reste donc à faire un choix : miser sur des énergies vieillissantes, dangereuses et polluantes, ou investir dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie, aux vertus écologiques et sanitaires immenses. La deuxième option pourrait, en raison des « incertitudes par nature » liées à l'énergie nucléaire, s'avérer également intéressante d'un point de vue économique.

Enercoop est un fournisseur d'électricité d'origine 100 % renouvelable créé à l'initiative de 22 acteurs, parmi lesquels Greenpeace, les Amis de la Terre, Biocoop, le Comité de Liaison Énergies Renouvelables et la Nef, pour développer les énergies renouvelables et promouvoir la maîtrise de la consommation. Enercoop s'approvisionne auprès de producteurs d'énergie photovoltaïque, éolienne, hydraulique et biogaz. Société Coopérative d'Intérêt Collectif, ses bénéfices sont statutairement réinvestis dans la production d'énergies renouvelables et la maîtrise de la consommation d'énergie.

Le projet Enercoop est fondé sur une vision combinant intérêt collectif et ambition écologique. Il associe le développement de nouveaux moyens de production d'électricité, la réduction de la demande d'énergie et l'appropriation par les consommateurs de la question énergétique. Enercoop propose ainsi à tous un contrat de fourniture d'électricité avec un approvisionnement direct et exclusif auprès de producteurs d'énergie renouvelables. Mais surtout, Enercoop vise à proposer aux citoyens d'investir dans la production locale d'électricité, via un maillage de coopératives régionales en cours de création, et de s'impliquer dans la gestion et la vie de ces coopératives.